

Unité de Court Séjour Gériatrique

Groupe Hospitalier les Portes de Provence
- MONTELIMAR
Quartier Beausseret
BP 249
26216 Montélimar cedex



Cadre de Santé	☎ 04 75 53 42 33
Assistante Sociale	☎ 04 75 53 47 56
Secrétariat médical	☎ 04 75 53 42 24

Le service est situé au rez de chaussée du bâtiment Roche Colombe, secteur les Romarins.
Il est constitué de :

- 30 lits d'hospitalisation complète répartis en **26 chambres individuelles** et **2 chambres doubles**
- Un espace réservé au temps du repas, le jour de votre départ
- Un salon télévision
- Un espace information famille
- Un espace jardin extérieur
- Un espace rééducation.

Vous allez bénéficier d'une prise en charge assurée par une équipe pluridisciplinaire formée à la gériatrie :

L'équipe médicale :

Docteur CLAISSE L.
Docteur MALPOT M.
Docteur LAFENETRE A
Docteur PERDRIX L.

Praticien Hospitalier
Assistante des Hôpitaux
Praticien Hospitalier
Praticien Hospitalier, Chef de Service

Cadre de Santé : Mme Séverine CARRE

Votre entourage est invité à rencontrer le médecin qui vous a pris en charge dans le service auprès du secrétariat médical (possibilité de rendez-vous téléphonique) :

☎ 04 75 53 42 24

Mail : court-sejour-geriatrique@ch-montelimar.fr

L'équipe soignante :

Le Cadre de Santé est garant de votre prise en charge et de la qualité des soins.
Une permanence infirmière/aide-soignante est assurée 24h00 sur 24h00 pour vous dispenser des soins personnalisés.
Des stagiaires (étudiants infirmiers ou élèves aides-soignantes) peuvent participer aussi à votre prise en charge sous la responsabilité des professionnels du service.

Il existe trois secteurs d'hospitalisation au sein du service. Pour chaque secteur, le médecin et l'équipe soignante est différente.

Secteur 1	Poste IDE 42 25 (chambres 51 – 52 – 53 – 54 – 55 – 61 – 62 – 63 – 64 P – 64 F)
Secteur 2	Poste IDE 42 41 (chambres 65 P – 65 F – 66 – 67 – 68 – 74 - 75 – 76 – 77 - 78)
Secteur 3	Poste IDE 42 61 (chambres 56 – 57 – 58 – 59 – 60 – 69 – 70 – 71 – 72 – 73)

Les intervenants :

La diététicienne et les rééducateurs (kinésithérapeute, ergothérapeute et Professeur de Physique Adapté), interviennent sur prescription médicale en fonction des besoins.

Mme FEVE, Assistante Sociale et Madame SOTO, Psychologue, sont disponibles pour vous et votre entourage.

Quelques informations pratiques :

Le service est doté de **26 chambres individuelles**. La facturation est réalisée en fonction de votre prise en charge par votre mutuelle.

Nous vous rappelons qu'il est donc **impératif de présenter votre carte vitale et de mutuelle au bureau des admissions** (bureau vitré à l'entrée du bâtiment de Roche Colombe) ou au secrétariat.

Un formulaire de prestation de chambre individuelle vous est remis à votre arrivée. Il est à compléter par vous ou votre famille et à rendre au secrétariat du service au plus tôt.

La priorité d'une chambre individuelle sera toujours donnée à un patient dont l'état de santé le nécessite (décision médicale).

Afin de respecter le bon déroulement des soins, votre famille, vos amis, peuvent vous joindre par téléphone directement dans votre chambre, par ligne directe au :

☎ 04 75 53 43 00

L'ouverture de la ligne téléphonique se fait au bureau des entrées au niveau 0 du bâtiment administratif à l'entrée de l'hôpital (avec le n° de la chambre).

Les visites sont autorisées à partir de **11h30 et jusqu'à 20h00** (les enfants de moins de 10 ans ne sont pas autorisés dans les chambres).

Vous pouvez contacter le Cadre de Santé pour une situation particulière, et qui nécessiterait un aménagement.

Les effets personnels

Pour améliorer votre confort et vos soins, nous vous demandons d'apporter ou de vous faire apporter :

- **Un nécessaire de toilette (trousse de toilette avec produit de rasage, brosse à dents, dentifrice, savon, peigne...).**
- **Des vêtements et des chaussures adaptés (pyjamas ou chemises de nuit, robe de chambre, chaussons ou chaussures assurant un bon maintien du pied).**

L'entretien de votre linge doit être assuré par votre entourage.

Organisation de votre sortie :

La date et les modalités de sortie sont fixées à l'avance avec le médecin, le Cadre de Santé et l'assistante sociale.

Vous êtes invités à **prendre rendez-vous le plus tôt possible** avec le médecin si la situation sociale de votre proche nécessite des aménagements et prise de décisions.

Le jour de la sortie, l'équipe médicale, paramédicale et le secrétariat médical prépareront tous les papiers nécessaires.

Si vous ne pouvez pas être raccompagné par un proche le jour de la sortie et si vous souhaitez un transport privé spécifique pour votre retour, il est important de nous préciser son nom au moment de l'annonce de la date de sortie.

A défaut les ambulanciers privés de garde assureront le transport.

L'équipe du Court Séjour Gériatrique s'engage à vous accompagner tout au long de votre hospitalisation en répondant au mieux à vos besoins et attentes.

Vous pouvez remplir le questionnaire de satisfaction remis à votre arrivée afin de nous faire part de vos remarques et suggestions.